

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010093 – AMR 51/020/01

Informations complémentaires sur l'EXTRA 07/01 (AMR 51/016/01 du 23 janvier 2001)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées  
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS  
(MISSOURI)

Stanley Dewaine Lingar, blanc, 39 ans

---

Londres, le 7 février 2001

Stanley Lingar a été exécuté dans l'État du Missouri au cours des premières minutes de la journée du 7 février 2001. Il avait été condamné à mort en 1986 pour le meurtre de Thomas Scott Allen, tué en 1985.

Le décès de Stanley Lingar porte à 13 le nombre de condamnés à mort tués aux États-Unis depuis le début de l'année, et à 696 depuis que les exécutions judiciaires ont repris dans ce pays en 1977. Les autorités du Missouri ont ôté la vie à 47 de ces condamnés.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes . Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Stanley Lingar.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*